

SERIE DE PAPIERS DE TRAVAIL DU SECTEUR SOCIAL DE L'IVM

No. 9/2010

**EVALUATION DES BESOINS DANS LE DOMAINE DU GENRE POUR LA VILLE DE
LOUGA, SENEGAL**

Préparé par:

Raphael Shaw et IVM

Traduit par:

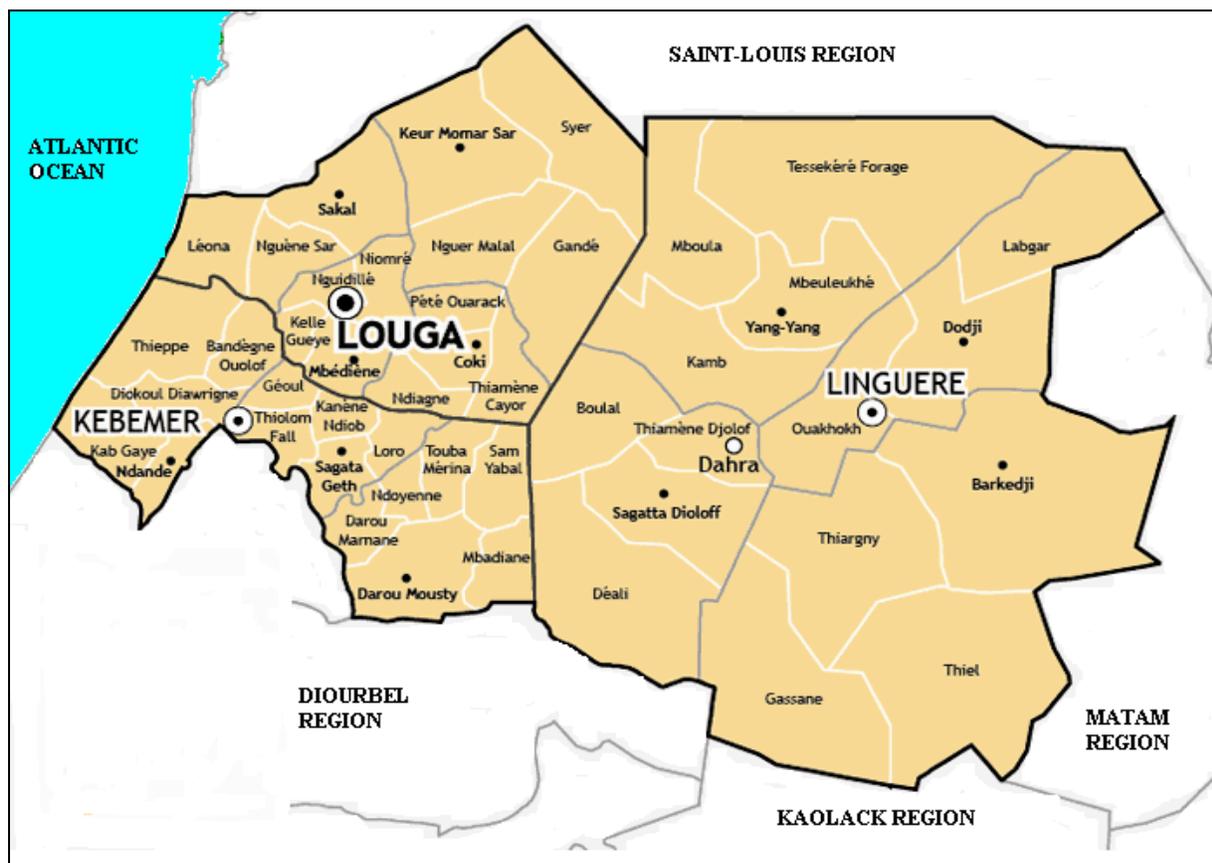
Isabelle Chagnon et Moumié Maoulidi, PhD

Mars 2010

Tous droits réservés. Sauf indication contraire, le contenu de ce document de travail peut être cité et reproduit, sans l'autorisation de l'auteur/des auteurs, si la source est mentionnée. Les présentations publiées ici relèvent de la responsabilité des auteurs.

NB: Les recherches et la préparation de cette évaluation des besoins ont été à l'origine effectuées par Raphael Shaw, assisté sur le terrain par Brian Seavey et Djibril Samb, spécialiste du secteur social à l'IVM. Ce document a par la suite été remanié par Docteur Moumié Maoulidi, Responsable des recherches du secteur social de l'IVM, revu et corrigé par le Co-directeur de l'IVM, Docteur Susan M. Blaustein. Michelle Reddy et Sarah Jaffe, stagiaires de l'IVM ont apporté leur assistance dans de multiples aspects du processus de révision.

Figure 1: Carte de la région de Louga montrant la ville de Louga



Source: ANSD (2007)

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier officiellement tous les partenaires et contributeurs qui nous ont assistés et encouragés au cours de cette mission. Tout d'abord je remercie Docteur Susan Blaustein, Docteur Moumié Maoulidi et Janina Franco de l'Institut de la Terre à New York pour leur soutien indéfectible et pour l'opportunité de participer à cet important projet. Je souhaite également remercier Docteur Elizabeth Bradley et Brian Savey de L'Ecole de Santé Publique de Yale pour leurs encouragements.

Au Sénégal, je voudrais offrir ma gratitude à M. Djibril Samb, le spécialiste du secteur social de l'IVM à Louga ainsi qu'aux autorités administratives de Louga. Finalement, je veux exprimer une gratitude particulière aux femmes de Louga et aux diverses associations pour l'ouverture dont elles ont fait preuve, aux ONG locales, qui en partageant leurs expériences personnelles et professionnelles, ont rendu la réalisation de ce rapport possible.

Figure 2: Carte de la commune de Louga

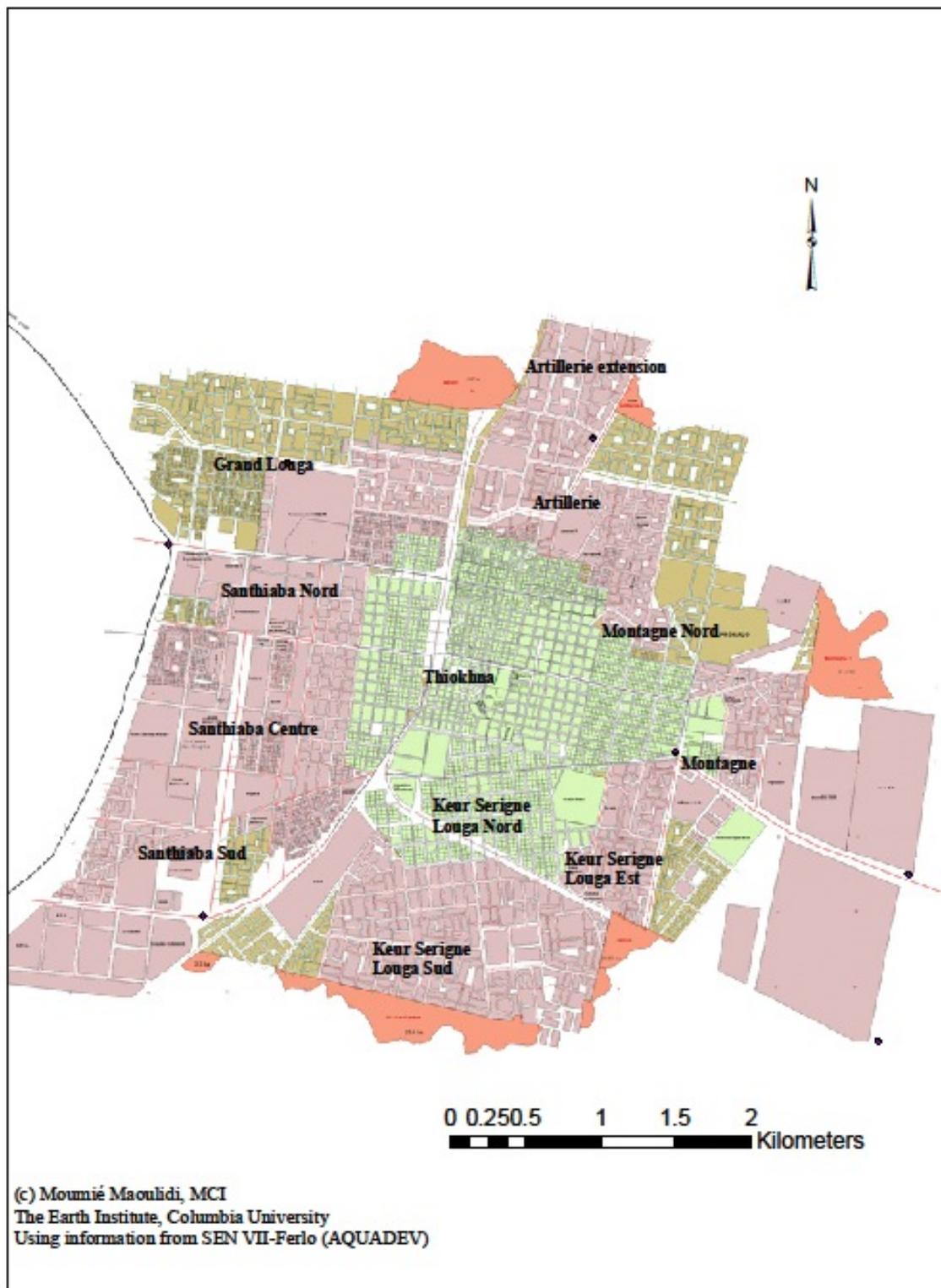


TABLE DES MATIÈRES

ABBREVIATIONS	7
RESUME EXÉCUTIF	8
I. INTRODUCTION	9
Domaine Prioritaire 1: Renforcer les chances d'accès à l'éducation secondaire des filles.....	13
Domaine Prioritaire 2: Garantir les droits sexuels et de santé génésique des femmes	13
Domaine Priorité 3: Investir dans des équipements pour alléger les travaux des femmes et des filles.....	14
Domaine Prioritaire 4: Garantir les droits à la propriété et à l'héritage des femmes et des filles	14
Domaine Prioritaire 5: Eliminer les inégalités liées au genre en matière d'emploi	14
Domaine Prioritaire 6: Augmenter le nombre de femmes siégeant au parlement et dans les gouvernements locaux.....	15
Domaine Prioritaire 7: Combattre la violence à l'égard les filles et les femmes	16
III. INTERVENTIONS.....	16
Domaine Prioritaire 1: Renforcer les chances d'accès à l'éducation secondaire des filles.....	16
Domaine Prioritaire 2: Garantir la santé génésique et les droits sexuels	17
Domaine Prioritaire 4: Garantir les droits à la propriété et à l'héritage des filles et des femmes	17
Domaine Prioritaire 5: Eliminer les inégalités liées au genre en matière d'emploi	17
Domaine Prioritaire 6: Augmenter le nombre de femmes siégeant au parlement et dans les gouvernements locaux.....	18
Domaine Prioritaire 7: Combattre la violence à l'égard des filles et des femmes	18
Problèmes Systémiques.....	18
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	20
REFERENCES	21
APPENDICE.....	23
Appendice 1: Profil du Sénégal et de Louga.....	23
Appendice 2: Contacts utiles sur le terrain.....	24
Appendice 3: ONG impliquées dans les problèmes de genre	25

TABLEAUX

Tableau 1: Ratio filles/garçons à l'école primaire	13
Tableau 2: Distribution de la population active, âgée de 6 ans ou plus, par genre.....	15
Tableau 3: Résumé des résultats de l'outil d'estimation de coût de l'évaluation des besoins dans le secteur du genre	19

FIGURES

Figure 1: Carte de la région de Louga montrant la ville de Louga.....	1
Figure 2: Carte de la commune de Louga.....	4
Figure 3: Evolution de la population de Louga (1970-2010)	11
Figure 4: Indices OMD à Louga* et au Sénégal**	12

ABBREVIATIONS

ANCTP	Agence Nationale de la Case des Tout-petits
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASBEF	Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial
CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CENAF	Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme
CLVF	Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes
EDS	Enquête Démographique et de santé
DPS	Direction de la Planification et de la Statistique
FAFS	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
PNB	Produit National Brut
GPF	Groupements de la promotion féminine
IA	Inspection Académique
IAGU	Institut Africain de Gestion Urbaine
IRIN	(Integrated Regional Information Networks) Réseaux Régionaux Intégrés d'Information
IVM	Initiative des Villes du Millénaire
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MFFSN	Ministère De la Femme, de la Famille et de la Solidarité Nationale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAIS	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PANAF	Plan National D'Action de la Femme
PAPA	Projet d'Appui au Plan d'Action de l'Éducation Non formelle
PDEF	Programme Décennal de l'Éducation Et De La Formation
PNDL	Plan National de Développement Local
PRDIL	Plan Régional de Développement Intégré de Louga
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
SCOFI	Scolarisation des Filles
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UN-HABITAT	United Nations Human Settlements Program
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement (United States Agency for International Development)

RESUME EXÉCUTIF

Ce rapport présente les résultats d'une évaluation des besoins conduite par l'IVM dans le domaine du genre, pour la ville de Louga au Sénégal, la plus petite ville de l'IVM. La population de la ville de Louga en 2009 est estimée à 86450 connaît une croissance rapide. Au début des années 70, la région de Louga a connu une sécheresse persistante qui a eu des répercussions sévères sur le secteur agro-pastoral, la principale source de revenus régionaux et la base de l'économie pour cette capitale régionale. Aujourd'hui, l'économie de la ville repose essentiellement sur les petits commerces locaux et un secteur industriel de petite envergure.

Les inégalités entre les genres sont omniprésentes. Les taux d' enrôlement à l'école des jeunes filles décroissent progressivement après l'école primaire, les taux d'analphabétisme sont beaucoup plus élevés chez les femmes que chez les hommes, et la plupart des femmes travaillent à leur compte comme vendeuses sur les marchés locaux ou comme employées de maison. Le manque de débouchés sectoriels officiels pour les femmes est une des raisons pour lesquelles nombre d'entre elles à Louga paraissent ne pas pouvoir sortir du cycle de la pauvreté. Qui plus est, les actes de violence contre les femmes semblent être répandus dans la région, mais il est difficile d'en estimer l'étendue du fait de la culture de secret qui entoure ce problème.

Sur la base de ces résultats l'IVM propose les interventions suivantes dans la ligne de conduite des recommandations du groupe de travail du projet du Millénaire des Nations Unies sur l'éducation et l'égalité des genres.

- Des campagnes de sensibilisation sur les droits génésiques et sexuels, les droits à la propriété et à l'héritage, et les violences à l'égard des femmes;
- Formations professionnelles visant les femmes;
- Renforcement des programmes de micro finance déjà en place;
- Inclusion de toutes les couches de la société, notamment des leaders religieux dans la mise en œuvre des interventions sélectionnées;
- Formations pour sensibiliser les juges, les fonctionnaires et les officiers de police aux problèmes liés au genre.

Un modèle d'estimation des coûts de réalisation des OMD utilisé par l'IVM montre qu'avec un investissement annuel d'environ 3 dollars par personne entre 2010 et 2015, des interventions peuvent être mises en place dans la ville de Louga qui donneront aux femmes les moyens de réussir et réduiront les inégalités liées au genre. Il a été démontré que l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes, en tant que problématiques transversales touchant tous les secteurs de la vie économique et communautaire, contribuent au développement économique, et à la santé familiale. En effet, la réalisation de l'OMD III est cruciale pour la réalisation de tous les autres Objectifs. Les conclusions de l'IVM montrent que ce modeste investissement public peut paver la route du progrès économique et social de cette ville et galvaniser les efforts de Louga pour accomplir tous les Objectifs du Millénaire pour le développement.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte

L'Initiative des Villes du Millénaire (IVM) assiste 11 villes d'Afrique sub-saharienne qui ont été sélectionnées dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette évaluation des besoins dans le domaine du genre est focalisée sur le statut de la ville de Louga, Sénégal, par rapport au troisième Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD III) visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. L'OMD III est crucial pour le succès des autres OMD car les femmes autonomes contribuent à la santé et à la productivité de familles et de communautés entières et à de meilleures perspectives pour la génération suivante.

La ville de Louga est la capitale de la région nord ouest du Sénégal¹, la troisième plus grande région géographique du pays. La ville se situe à l'intérieur des terres, à 200 kilomètres au sud de Dakar et 45 kilomètres de la côte atlantique et du port de pêche de Lompoul-sur-mer. La ville s'étend sur 3035 hectares, et est divisée en douze quartiers (IAGU, 2002). Le manque de débouchés économiques pour les femmes et les filles, les iniquités en matière de santé génésique, et les violences basées sur le genre sont quelques uns des facteurs qui contribuent aux inégalités de genre dans cette ville.

1.2. Portée de la recherche

L'égalité dans le domaine du genre est une composante essentielle du développement du fait des liens vitaux qu'elle entretient avec d'autres secteurs comme l'éducation et la santé (Projet du Millénaire de l'ONU, 2005). Ce document examine le statut des femmes à Louga, propose un certain nombre d'interventions ayant la capacité de faire reculer les inégalités liées au genre et d'autonomiser les femmes, et estime les coûts des interventions proposées.

1.3. Objectifs

Les objectifs de l'évaluation des besoins sont triples: étudier le statut socio-économique et politique des femmes de la ville de Louga; identifier les interventions qui pourraient contribuer à promouvoir l'égalité en matière de genre; finalement estimer le coût de ces interventions. Dans la ligne des recommandations du groupe de travail sur l'éducation et l'égalité entre les genres du Projet du Millénaire des Nations Unies, cette évaluation des besoins se concentrera sur les interventions ayant le potentiel de:²

1. Faciliter l'accès à l'enseignement secondaire des filles.
2. Garantir les droits sexuels et la santé génésique.
3. Investir dans des équipements visant à alléger la charge des femmes et des filles.
4. Garantir les droits à la propriété et à l'héritage des filles et des femmes.

¹ Le Senegal est divisé en 11 regions, 34 départements et 320 communautés rurales. En 2007, le chiffre estimé de la population nationale était de 11 519 226 (ANSD, 2007).

² Projet du Millénaire de l'O.N.U., 2005.

5. Eliminer les iniquités entre les genres en matière d'emploi en diminuant la dépendance des femmes vis à vis d'emplois précaires, en éliminant les disparités de salaire liées au genre, en réduisant le sexisme en matière d'emploi.
6. Augmenter le nombre de femmes siégeant aux parlements nationaux et dans les gouvernements locaux.
7. Réduire de façon significative les actes de violence à l'égard des filles et des femmes.

1.4. Limitations

Le principal obstacle à la conduite de l'évaluation des besoins liés au genre, était l'absence de données spécifiques au genre au niveau municipal. Il fut néanmoins possible de recueillir suffisamment de données pour évaluer la situation en matière de genre à Louga. La plupart des données recueillies ont été obtenues auprès d'organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales implantées à Louga.

Il est également important de noter qu'une partie des informations utilisées dans cette étude, telles que le nombre d'officiers de police et le nombre de juges, ont été obtenues oralement des autorités plutôt que par écrit ce qui eut été préférable.

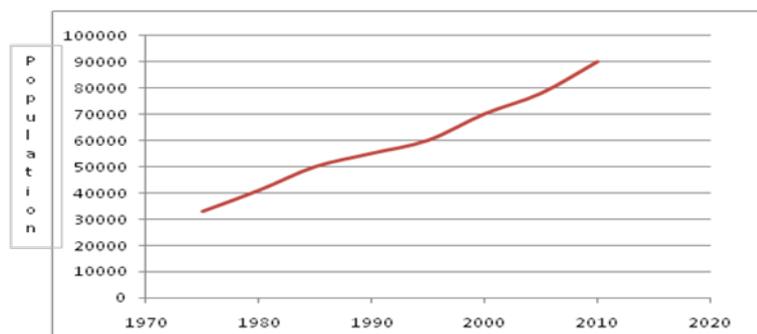
1.5. Méthodologie

Les interventions proposées dans cette évaluation des besoins sont basées sur les conclusions d'une recherche sur le terrain effectuée pendant une période de six semaines entre mai et aout 2008. La méthodologie de recherche comprenait également une revue des publications existantes ainsi que des entretiens informels avec des associations de femmes et des autorités gouvernementales. Qui plus est, un questionnaire a été administré pour recueillir les données nécessaires au rapport et pour compléter l'outil informatique Excel de calcul de coût.

1.6. Données Démographiques

Avec une population projetée de 86 450 habitants, Louga est la plus petite ville du Millénaire. La population n'a cessé de croître depuis les années 70. Entre 1976 et 1988 par exemple, la population est passée de 33 579 à 53 429 habitants (ANSD, 2007). Selon le recensement de 2002, les femmes représentaient 53 pour cent de la population, et les projections basées sur les données dont dispose l'Agence Nationale de la Statistique montrent que les femmes constituent 52 pour cent de la population en 2009. Des années de sécheresse au cours des récentes décennies ont provoqué une émigration des hommes de Louga vers Dakar, l'Europe et les Etats-Unis. La population de Louga est aussi relativement jeune. Les projections basées sur le recensement de 1988 montrent que plus de la moitié de la population (59 pour cent) a moins de 21 ans.

Figure 3: Evolution de la population de Louga (1970-2010)



Source : ANSD (2007)

La population de Louga est constituée en majeure partie de membres de l'ethnie Wolof (71.5 pour cent). Les Alpulars représentent quant à eux 24.8 pour cent de la population, tandis que les Maures et les autres groupes ethniques constituent 2.2 pour cent et 1.5 pour cent respectivement (ANSD, 2007).³

La plupart de la population de la région et de la ville de Louga (99 pour cent) est de confession musulmane. Environ 0.2 pour cent des résidents sont chrétiens, et 0.1 pour cent pratiquent d'autres religions (Ndiaye, 2007).

1.7. Vue d'ensemble de la situation en matière de genre au Sénégal et à Louga

Plusieurs initiatives nationales et lois visant à promouvoir l'égalité en matière de genre sont en place, et le gouvernement a ratifié des conventions internationales telles que la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). De plus un dispositif juridique national a été mis en place en 1999 pour prévenir la discrimination et la violence à l'égard des femmes. Cette volonté politique s'est traduite par des programmes d'action et des interventions menées par le Ministère chargé de la femme et de la famille avec le support et l'aide financière de partenaires internationaux. Malgré tous ces efforts, les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées persistent dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, et de la participation dans les instances de gestion politique et de prise de décision.

La création du Plan National d'Action de la Femme (PANAF) a permis de traduire le contexte juridique et réglementaire en une politique. Le PANAF est une structure opérationnelle pour l'amélioration de la condition de la femme qui met en place des activités à travers trois programmes gouvernementaux:

- Le Projet de Micro Finance
- Le Projet de Renforcement de Capacités en Genre
- Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF)

Malgré tous ces efforts, les disparités marquées persistent entre les hommes et les femmes au Sénégal.

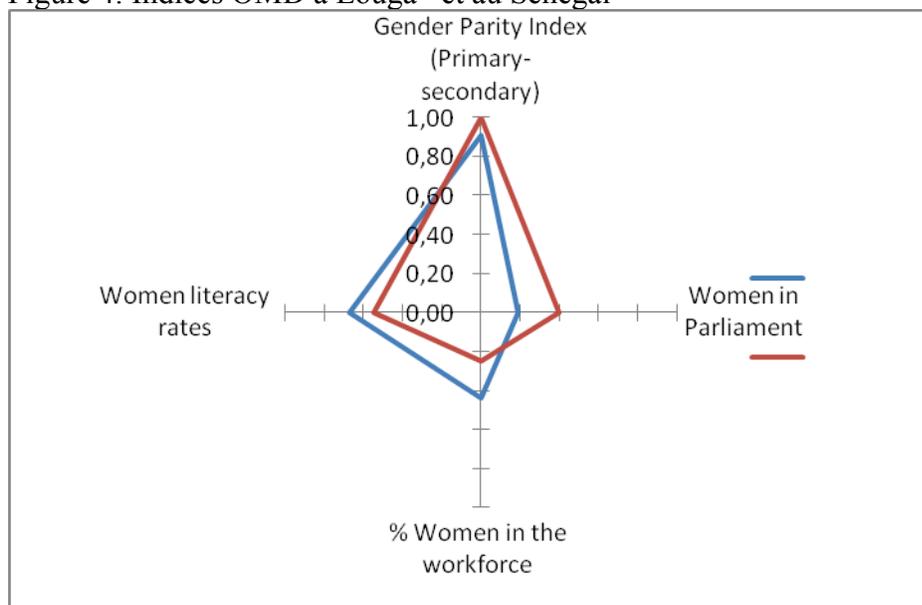
³ Les données pour la ville de Louga n'étaient pas disponibles. Ces chiffres sont ceux du département de Louga.

Deux organisations jouent des rôles clé dans les problèmes de genre à Louga et au Sénégal : la Fédération des Associations Féminines au Sénégal (FAFS) et SCOFI (scolarisation des filles). FAFS est un réseau national regroupant 52 associations féminines et a un bureau à Louga. La Fédération est un instrument de mobilisation sociale, est partie prenante des efforts de maintien des filles à l'école et est impliquée dans les campagnes d'alphabétisation. SCOFI est un programme du ministère de l'éducation nationale, et un de ses objectifs est le maintien des filles à l'école. Chaque année à Louga SCOFI investit dans des campagnes de sensibilisation, un programme de bourses et de primes pour accroître les taux de rétention des jeunes filles à l'école. Ceci est très important parce que les mariages précoces, les grossesses et le manque de ressources économiques sont les principales causes d'abandon de l'école chez les filles.⁴

Dans la ville et la région de Louga le niveau d'éducation des femmes est bas, leur pouvoir économique est très réduit et le taux de mortalité maternelle élevé. En 2006, 24 pour cent seulement des femmes dans la ville de Louga savaient lire et écrire, contre 45 pour cent des hommes (ANSD).⁵

Le schéma suivant illustre une sélection d'indices liés au genre à Louga et au Sénégal. On s'aperçoit que les taux d'alphabétisation et d'emploi officiel des femmes de Louga sont inférieurs à ceux des femmes du pays en général. On remarque toutefois que Louga a presque atteint la parité des genres pour ce qui est de l'école primaire et qu'elle a plus de représentantes au parlement que le reste du pays.

Figure 4: Indices OMD à Louga* et au Sénégal**



Source: * ANSD (2006)

**AFDB (2009)

⁴ Entretien avec Djibril Sylla, Chef du Bureau Régional du développement de la communauté, Gouvernance de Louga, juin 2008.

⁵ Le groupe sondé comprend les filles âgées de 3 ans et plus.

II. ANALYSE DES DONNÉES

Domaine Prioritaire 1: Renforcer les chances d'accès à l'éducation secondaire des filles

La proportion de filles scolarisées au niveau primaire est passée de 80 pour cent en 2000 à 99 pour cent en 2007 comme le montre la Table 1 ci-dessous. Les taux de progrès actuels indiquent donc que la ville de Louga atteindra le but de l'OMD de parité entre filles et garçons à l'école primaire d'ici 2015.

Tableau 1: Ratio filles/garçons à l'école primaire

Année	Garçons	Filles	Ratio G/F
1999	56,9	43,1	0,76
2000	55,7	44,3	0,80
2001	56,7	43,3	0,77
2002	56,5	43,5	0,77
2003	52,8	47,2	0,89
2004	51,2	48,8	0,95
2005	51,7	48,3	0,94
2006	52,4	47,6	0,91
2007	50,4	49,6	0,99

Source : IA Louga (2008)

Beaucoup de filles abandonnent leurs études quand elles arrivent au collège. Comme mentionné auparavant elles le font pour diverses raisons comprenant le mariage précoce, le manque de ressources financières et/ou la pression parentale.

Domaine Prioritaire 2: Garantir les droits sexuels et de santé génésique des femmes

En 2004, à Louga plus de la moitié des femmes enceintes (55 pour cent) s'étaient soumises à tous les examens prénatals, et 100 pour cent à au moins un. On doit probablement ce résultat aux efforts des ONG assurant des services de santé génésique telles que l'Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial (ASBEF). Le gouvernement régional de Louga dirige les systèmes de santé de la ville, mais les programmes de santé génésique sont eux gérés localement par des ONG telles que l'ASBEF, qui a contribué à la réduction du taux de mortalité maternelle dans la ville. En 2007, on comptait 24 décès pour 5048 naissances (enfants nés vivants) ce qui correspond à 472,1 décès maternels pour 100 000 naissances d'enfants nés vivants.⁶

La prévalence du VIH parmi les femmes enceintes et les femmes en âge de procréer est également inquiétante. En 2006 le taux de prévalence du VIH était de 0.8 pour cent (UN-HABITAT, 2006). Ceci représente une baisse du taux de 1.2 pour cent de 2002. Bien que ce taux soit en dessous de la moyenne nationale de 1.4 pour cent, il est cependant à noter que beaucoup

⁶ Données du centre médical et de l'hôpital de Louga

de jeunes femmes à Louga sont mal informées sur le VIH/SIDA. Selon l'étude sur la démographie et la santé de 2005 les connaissances en matière de VIH/SIDA étaient moindres chez les femmes âgées de 15 à 24 ans dans la région de Louga que chez les hommes du même groupe d'âge (Sénégal EDS, 2005). Cet état de choses pose un sérieux problème, surtout quand on sait qu'une connaissance du phénomène de transmission chez les mères séropositives est nécessaire pour prévenir la transmission mère-enfant.

Par le biais de son programme d'action VIH/SIDA et de la Gouvernance Locale de la Commune de Louga, la ville a développé un plan d'action pour combattre le VIH/SIDA basé sur les éléments suivants : formation des intervenants locaux ; planification en partenariat; instauration d'un dialogue au sein de la communauté; entretiens et groupes de discussions; et diagnostic de la communauté participative (UN-HABITAT, 2006)

Domaine Priorité 3: Investir dans des équipements pour alléger les travaux des femmes et des filles

Des discussions avec les femmes de Louga ont révélé que beaucoup d'entre elles ont du mal à concilier un travail avec la garde de leurs enfants. Une façon d'alléger leur charge serait de construire des crèches. Il n'a cependant pas été possible de chiffrer cette intervention de façon fiable pendant la recherche sur le terrain.

Domaine Prioritaire 4: Garantir les droits à la propriété et à l'héritage des femmes et des filles

Le Coran est un des premiers documents écrits qui protège les droits des femmes. La Loi Islamique (Shari'a) garantit les droits économiques, à la propriété et familiaux des femmes. En ce qui concerne les droits économiques et à la propriété il y est spécifiquement exprimé que les femmes « auront leur part légale» (Coran, 4:7) et « qu'il est attribué à l'homme ce qui lui revient, et à la femme ce qui lui revient » (Coran, 4:32). En ce qui concerne la propriété, UN-HABITAT déclare que « malgré les idées préconçues du contraire, la Loi Islamique abrite des stratégies potentiellement habilitantes pour les femmes qui peuvent favoriser leur accès à la terre et faire respecter leurs autres droits à la propriété » (UN-HABITAT, 2005). Etant donné la place centrale qu'occupe la religion dans la société à Louga, il est de la plus haute importance pour la protection des droits de la femme que les savants musulmans donnent une interprétation adéquate des déclarations du Coran en matière de droits des femmes à la propriété et à l'héritage. Ce rapport recommande une conversation et des interactions avec les guides religieux qui pourraient être instrumentaux dans une mobilisation communautaire et un changement en matière de préjugés de genre.

Domaine Prioritaire 5: Eliminer les inégalités liées au genre en matière d'emploi

Les femmes à Louga n'ont que peu accès à des activités génératrices de revenus et tendent à être confinées à des professions moins bien rémunérées que celles des hommes (Sow-Sidibé, 2000). D'après le recensement de 2002, 74 pour cent des hommes étaient employés dans le secteur formel il y a 7 ans contre seulement 25 pour cent des femmes (ANSD, 2006). La plupart des

femmes, en particulier celles qui émigrent des zones rurales vers la ville, travaillent dans le secteur informel comme employées de maison ou vendeuses sur les marchés locaux. Le tableau 2 montre clairement qu'en 2005 la plupart des femmes étaient travailleuses indépendantes ou employées de maison et/ou aides à domicile.

Tableau 2: Distribution de la population active, âgée de 6 ans ou plus, par genre

	Hommes	Femmes	Total
Employeur	1.70	1.10	1.50
Indépendant	58.60	57.10	58.10
Salarié	8.00	8.00	8.00
Stagiaire	0.30	0.40	0.30
Aide à Domicile	19.70	24.60	21.10
Apprentis	5.90	2.20	4.90
Autre	1.70	2.30	1.90
Indéterminé	4.00	4.30	4.10
Total	100	100	100

Source: ANSD (2007)

Des programmes de micro finance sont mis en place pour donner aux femmes un pouvoir économique. Le Bureau de développement de la communauté dirige trois programmes de micro finance dans la commune de Louga, le Projet Crédit Fonds pour les Femmes et le Fonds pour l'Entreprenariat Féminin. Entre 2000 et 2005 ces fonds ont fourni 16 prêts à 3457 femmes à Louga pour un total de 80 000 000 de francs CFA (MFFSN, 2006).

Les Groupements pour la Promotion de la Femme (GPF) représentent une autre entité composée d'associations féminines locales. Les GPF aident les femmes à s'organiser et à trouver des fonds. A Louga on trouve 145 GPF, disséminés dans différents quartiers, comprenant en moyenne 25 membres par groupe. Le nombre total d'adhérents s'élève à 3625 ce qui correspond en gros à 57 pour cent de la population féminine travaillant comme indépendantes.

Un problème rencontré est que certaines femmes empruntent de l'argent à une organisation pour en rembourser une autre ce qui les entraîne dans cercle continu de dettes. Il ya donc besoin qu'une meilleure coordination et communication existent entre les organismes de prêt pour décourager de telles pratiques.

Domaine Prioritaire 6: Augmenter le nombre de femmes siégeant au parlement et dans les gouvernements locaux

Au Conseil Municipal 13 des 56 membres sont des femmes, et lors des élections législatives de Louga 30 femmes avaient été nommées.⁷ Dans les dernières décennies, les résidents de Louga ont élu plusieurs femmes à des fonctions officielles. Madame Aminata Mbengue Ndiaye, élue en Mars 2009, est actuellement le maire de Louga. Auparavant, Mme Ndiaye a tenu les fonctions de Ministre des Femmes et de la Famille et de maire de Louga. Une autre femme active sur le plan politique dans la ville est Mme Awa Ndiaye, une des deux membres du Sénat pour la région de

⁷ Les cycles d'élection couvrent une période de cinq ans. Les prochaines élections auront lieu en 2012.

Louga. En collaboration avec l'autre sénateur de la région Mme Ndiaye a formé plusieurs femmes lors de sessions organisées par le Ministère de la famille.

Domaine Prioritaire 7: Combattre la violence à l'égard les filles et les femmes

La violence à l'égard des filles et des femmes est monnaie courante au Sénégal. Le Comité de lutte Contre les Violences Faites aux Femmes (CLVF) estime en effet que 29 pour cent des femmes sénégalaises ont été victimes de violences. En janvier 1999, le gouvernement du Sénégal a décrété une loi nationale à l'encontre des violences conjugales et du viol. Selon le code pénal sénégalais, la violence conjugale est punissable de une à cinq années d'emprisonnement et d'une amende de 70 à 117 dollars. Toutefois, selon la présidente de l'association des femmes juristes du Sénégal la loi n'est pas rigoureusement appliquée (IRIN, 2008).

Selon une représentante du Fonds pour le Développement de la Femme des Nations Unies (UNIFEM) au Sénégal, la violence basée sur le genre est largement acceptée socialement comme « normale ». Selon cette représentante, Mme Adji Fatou Ndiaye:
« Au Sénégal la stratification sociale prescrit que les femmes soient subordonnées aux hommes. La femme doit accepter l'homme (son mari, son fils, l'oncle de son mari, ses parents), même si l'expression de sa domination est si violente. Pour légitimer leurs actes, ils utilisent même des arguments religieux... La violence est aussi souvent acceptée au sein même de la famille (IRIN, 2008). »

Durant la recherche sur le terrain à Louga, il nous a été impossible de trouver quelques preuves documentées que ce soit de la prépondérance des violences basées sur le genre. De nombreuses militantes en faveur des femmes ont admis l'existence de la violence mais ont refusé de donner des chiffres. La culture de secret et le sentiment de honte qui entourent cette problématique ont réduit les chances de révélations ou de discussions d'incidents spécifiques ou de leur fréquence. A l'heure actuelle Louga n'a pas de centre de conseil ou de refuge pour les victimes de violences conjugales. Pour remédier cette situation un réseau appelé « *Siggil jigéen* » a été créé pour lutter contre la violence conjugale et sensibiliser l'opinion publique. Une bonne partie des 17 associations féminines font partie de ce réseau dont le but est de provoquer une prise de conscience de la communauté et d'organiser des campagnes de sensibilisation. Des organisations telles que le Comité de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes offrent un soutien psychologique et juridique, y compris une assistance dans le processus de divorce.

Les chefs religieux de Louga, compte tenu de leur influence dans la société de Louga, devraient s'impliquer d'avantage dans les discussions contre la violence basée sur le genre se tenant tant en ville que dans sa banlieue.

III. INTERVENTIONS

Domaine Prioritaire 1: Renforcer les chances d'accès à l'éducation secondaire des filles

Dans le but de promouvoir l'assiduité des filles dans le secondaire l'IVM propose une campagne médiatique (radio) de sensibilisation de l'opinion publique sur l'importance de la présence des

filles dans le secondaire et les avantages socio-économiques qui y sont liés. Un programme d’alphabétisation pourrait être bénéfique, même si de récents efforts dans cette direction n’ont pas été concluants. En 2006 on comptait 19 programmes d’alphabétisation dans la région de Louga, y compris 9 classes dans des zones urbaines ; le taux d’analphabétisme chez les femmes demeure cependant presque le double de celui des hommes. Le besoin en classes supplémentaires visant particulièrement les femmes est clair. Une attention particulière devrait être portée à la fois à la qualité de l’instruction et à son contenu.

Comme il est prouvé empiriquement que les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires quand elles se trouvent dans un environnement unisexe, il serait également utile de construire une bibliothèque réservée aux filles pour leur fournir un lieu où elles puissent apprendre ensemble et se rapprocher. De plus un environnement non-mixte rassure les parents et les prédispose à maintenir leurs filles à l’école et à les laisser poursuivre leurs études sérieusement.

Coût moyen annuel : 16 007 889 FCFA (\$33 280)

Domaine Prioritaire 2: Garantir la santé génésique et les droits sexuels

Une étude menée par USAID de 1999 à 2002 dans la ville de Louga a montré que des programmes communautaires de sensibilisation sur la santé pouvaient sensiblement améliorer les connaissances en matière de santé génésique, chez les jeunes en particulier (Diop et al., 2004). L’IVM propose de mener des campagnes de sensibilisation sur les questions de santé sexuelle et génésique

Coût moyen annuel : 25 032 675 FCFA (\$52 042)

Domaine Prioritaire 4: Garantir les droits à la propriété et à l’héritage des filles et des femmes

Pour garantir le respect des droits à la propriété et à l’héritage des femmes, la ville de Louga peut convoquer des assemblées et inviter les chefs religieux pour discuter de l’application des lois islamiques sur la propriété. Par ailleurs il sera utile de conduire une campagne médiatique de sensibilisation pour affirmer le rôle des institutions juridiques locales et mettre l’accent sur leur fonctionnement et leurs responsabilités.

Coût moyen annuel : 11 584 645 FCFA (\$24 084)

Domaine Prioritaire 5: Eliminer les inégalités liées au genre en matière d’emploi.

Afin de réduire les inégalités de genre dans le secteur de l’emploi formel, l’IVM rejoint d’autres organisations en reconnaissant un besoin marqué de formation professionnelle d’une part et d’accès au crédit d’autre part pour les femmes.

Coût annuel moyen : 19 300 024 FCFA (\$42 605)

Domaine Prioritaire 6: Augmenter le nombre de femmes siégeant au parlement et dans les gouvernements locaux

Pour accroître le nombre de femmes dans la fonction publique, la ville de Louga doit organiser des formations pour les candidates politiques et les représentantes d'associations féminines. Une campagne médiatique de sensibilisation sera également menée comme moyen d'obtenir un soutien public à la participation des femmes dans la vie publique.

Coût moyen annuel : 9 354 412 FCFA (\$19 447)

Domaine Prioritaire 7: Combattre la violence à l'égard des filles et des femmes

Pour adresser le problème de la violence à l'égard des femmes et des filles, et la prévenir, il faut former les magistrats et officiers de police pour qu'ils sachent y faire face. Une mobilisation à l'échelle de la communauté doit aussi être menée par le biais des programmes de sensibilisation déjà implantés dans la communauté. Il y a un besoin immédiat de logements temporaires et de refuges ainsi que de développement des voies de communication pour les victimes de violence liée au genre.

Coût moyen annuel : 15 722 449 FCFA (\$32 687)

Problèmes Systémiques

En plus des interventions ci-dessus, il sera utile de mettre en place des formations de sensibilisation sur le genre pour les juges, bureaucrates et officiers de police. Cette intervention est différente des recommandations proposées dans le domaine prioritaire 7 en cela que ces formations ne s'arrêteront pas à la seule violence liée au genre mais viseront à transformer l'héritage historique de désavantage des femmes.

Coût moyen annuel : 20321 FCFA (\$42 247)

Tableau 3: Résumé des résultats de l'outil d'estimation de coût de l'évaluation des besoins dans le secteur du genre

YEAR		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Domaine Prioritaire 1 : Renforcer les chances d'accès à l'éducation secondaire des filles							
TOTAL	CFA	13,902,432	14,744,615	15,586,798	16,428,981	17,271,163	18,113,346
Par personne	CFA	155	160	164	168	172	175
Par personne	USD	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39
Domaine Prioritaire 2 : Garantir la santé génésique et les droits sexuels des femmes							
TOTAL	CFA	12,764,683	17,195,110	22,015,980	27,157,101	32,615,937	38,447,245
Par personne	CFA	142	186	232	278	324	371
Par personne	USD	0.31	0.41	0.51	0.61	0.72	0.82
Domaine Prioritaire 4 : Garantir les droits à la propriété et à l'héritage des filles et des femmes							
TOTAL	CFA	9,533,984	11,560,983	12,090,553	10,943,152	12,049,566	13,329,638
Par personne	CFA	106	125	127	112	120	129
Par personne	USD	0.23	0.28	0.28	0.25	0.26	0.28
Domaine Prioritaire 5 : Eliminer les inégalités liées au genre en matière d'emploi							
TOTAL	CFA	7,579,453	10,857,384	15,369,603	21,817,713	31,299,632	28,876,360
Par personne	CFA	84	118	162	223	311	279
Par personne	USD	0.19	0.26	0.36	0.49	0.69	0.62
Domaine Prioritaire 6: plus de femmes aux parlements et gouvernements locaux							
TOTAL	CFA	4,062,703	13,247,921	6,343,738	7,639,216	10,281,663	14,551,234
Par personne	CFA	45	143	67	78	102	140
Par personne	USD	0.10	0.32	0.15	0.17	0.23	0.31
Domaine Prioritaire 7: Combattre la violence à l'égard des filles et des femmes							
TOTAL	CFA	26,598,991	20,515,394	13,692,855	13,291,365	13,036,091	7,200,000
Par personne	CFA	296	222	144	136	129	70
Par personne	USD	0.65	0.49	0.32	0.30	0.29	0.15
PROBLEMES SYSTEMIQUES							
TOTAL	CFA	11,423,609	13,522,582	16,409,530	20,411,343	26,046,558	34,113,584
Par personne		127	146	173	209	259	329
Par personne	USD	0.28	0.32	0.38	0.46	0.57	0.73
TOTAL EVALUATION DES BESOINS EN GENRE							
TOTAL	CFA	85,865,854	101,643,988	101,509,056	117,688,872	142,600,609	154,618,518
Par personne	CFA	957	1101	1068	1203	1417	1493
Par personne	US	2.11	2.43	2.36	2.66	3.13	3.29

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Gouvernement du Sénégal a adopté les lois nécessaires et créé le contexte politique pour soutenir un progrès vers une réelle égalité de genres. Le gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère chargé de la Femme et de la Famille, et avec l'aide de plusieurs partenaires privés et internationaux, a mis en place le Comité National Consultatif de la Femme pour aborder l'enchevêtrement de problèmes auxquels sont confrontées les femmes. A Louga de nombreuses ONG et associations sont aussi impliquées dans les problématiques de genre, allant du soutien des femmes souhaitant démarrer une entreprise au développement de programmes éducatifs.

Malgré tous ces efforts les disparités de genre persistent, particulièrement en matière d'emploi du secteur formel. Pour réduire les écarts d'emploi entre hommes et femmes les programmes de micro finance existants ainsi que ceux de formation professionnelle devraient être développés de façon marquée. Il faut aussi aller plus loin que de fournir des micro financements aux femmes et des efforts doivent être faits pour assurer que les entreprises fondées par des femmes atteignent un niveau supérieur à celui que peut permettre le micro financement. Les femmes chefs d'entreprise pourraient recevoir des conseils de développement d'affaires et des informations de la part des ONG et/ou de conseillers professionnels.

Le taux d'alphabétisation des femmes à Louga doit aussi être amélioré. Pour réduire le fossé actuel entre les genres, les programmes d'alphabétisation ciblant les femmes, tant jeunes que plus âgées, doivent être étendus et financés.

Il serait également important de mettre en place des campagnes de sensibilisation pour qu'aussi bien la population que les pouvoirs publics se rendent compte de l'importance à la fois d'améliorer les conditions de santé sexuelle et génésique des femmes et d'une politique de tolérance zéro par rapport à la violence liée au genre. Les juges, les agents de police et les autorités administratives devraient participer à ces formations, pour les aider à faire face aux cas de violence liée au genre auxquels ils seront confrontés.

De plus, un effort doit être fourni au niveau local et régional pour améliorer la collecte des données spécifiques au genre. Ceci favorisera une meilleure analyse et une meilleure compréhension des causes socioculturelles de disparités de genre observées dans la ville.

Les résultats du modèle d'estimation des coûts de réalisation des OMD utilisé par l'IVM suggèrent que les interventions proposées ci-dessus peuvent être introduites à l'échelle de la ville cette année et mises en application chaque année pendant les cinq années à venir pour la modique somme d'environ 3 dollars par personne.⁸

Finalement, pour faire avancer la cause de l'autonomisation des femmes et de la réduction des inégalités entre les sexes, une plus grande collaboration entre les autorités locales, les communautés mêmes, les associations locales de femmes, les ONG locales et internationales et les agences internationales est nécessaire, comme l'est une meilleure coordination entre les intervenants.

⁸ Le coût exacte est 2.70 dollars par personne.

REFERENCES

- African Development Bank Group (AfDB) (2009). *Statistical Yearbook 2009*, retrieved on December 2nd 2009, accessed from [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African Statistical Yearbook 2009](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Statistical_Yearbook_2009).
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie [ANSD] (2006). “Résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l’Habitat – 2002,” (Dakar: Agence Nationale de la Statistique de la Démographie). http://www.ansd.sn/publications_demographiques.html, accessed August 6, 2008.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie [ANSD] (2007). “Situation économique et sociale de la région de Louga: Année 2006,” (Dakar: Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga). http://www.ansd.sn/publications_demographiques.html, accessed August 6, 2008.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie [ANSD] (2008). “Situation économique et sociale du Sénégal: Année 2007,” (Dakar: Agence Nationale de la Statistique de la Démographie).
- Centre pour le Droit et les Politiques en Matière de Santé et de Reproduction [CRLP] (2001). *Les droits des femmes en matière de santé reproductive au Sénégal 26ème session du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels Rapport alternatif Sénégal* (Dakar: CRLP).
- Columbia University SIPA (2005). *Assessment of opportunities and constraints for investment in Louga, Senegal*. EPD Workshop project 2007, (New York: SIPA).
- Conseil Régional de Louga (2004). *Plan Régional de Développement Intégré*.
- Diop, N. and Bathidja, H (2004). *Improving the Reproductive Health of Adolescents in Senegal* (Washington D.C.: USAID).
- Gouvernement du Sénégal (2003). *Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement* (Dakar: Gouvernement du Sénégal).
- Innovations Environnement Développement [IED] (2007). *Genre et décentralisation au Sénégal* (IED Afrique).
- Inspection d’Académie de Louga [IA] (2008). *Annuaire Statistique Régional*.
- Institut Africain de Gestion Urbaine [IAGU] (2002). *Profil environnemental de la ville de Louga* (Nairobi: Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains)
- Integrated Regional Information Networks reports [IRIN] (2008). “Senegal: Beaten in silence” www.irinnews.org.

- Ministère de la Femme, de la Famille et de la Solidarité Nationale (2006). *Halte aux violences faites aux femmes et aux filles*. www.famille.gouv.sn.
- Agence Nationale de la Case des Tout-petits [ANCTP] (2007). «*La Case des tout petits*», an innovative program for early childhood development in Senegal. Les Cahiers de l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits N° 1 - March 2007.
- Ndiaye, P. I. (2007). *L'impact local des revenus migratoires dans le département de Louga (Senegal): approche géographique*. Université Gaston Berger de Saint-Louis, UFR des Lettres et Sciences Humaines Section de Géographie, Mémoire 2007.
- Programme Décennal de l'Education et de la formation [PDEF] (2007). *Rapport économique et financier 2006*. Ministère de l'Education.
- Sow-Sidibe, A. (2000). *Femmes sénégalaises et statistiques* Statistique, Développement et Droits de l'Homme.
- UN Millennium Project (2005). *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women*, Report prepared by the Taskforce on Education and Gender Equality (London and Virginia: UNDP, EarthScan).
- UNESCO (2006). *Senegal: Early Childhood Care and Education (ECCE) Programmes*. (Geneva: UNESCO International Bureau of Education [IBE]).
- United Nations Statistics Division (2008). *Millennium Development Goals Indicators* <http://mdgs.un.org/unsd/mdg>.
- UN-HABITAT (2006). *Managing HIV/AIDS at the Local Level in Africa* (Nairobi: UNHABITAT).
- UN-HABITAT (2005), "Paper 5: Muslim Women and Property," *Islam, Land & Property Research Series* (Nairobi: UNHABITAT).
- UN Economic Commission for Africa [UNECA] (2009). *Assessing Progress in Africa toward the Millennium Development Goals*, MDG Report 2009 (Addis-Ababa: UNECA).

APPENDICE

Appendice 1: Profil du Sénégal et de Louga

Indicateurs	Senegal	Source	Louga	Source
Population (2007)	11 519 226	ANSD (2008)	82 375	ANSD (2007)
Taux de croissance de la population (2006/2007)	2.7%	USAID (2007)	2.8%	USAID (2007)
Espérance de vie (2007)	55.8 years	ANSD (2008)		
Ethnicité			Wolof (72%), Peul (25%)	ANSD (2006a)
Religion	Islam (99%), Chretien /Autres (1%)	ANSD (2007)	Islam (99%), Chretien /Autres (1%)	ANSD (2006a)
Prevalence du VIH/SIDA chez les adultes	0.7%	ANSD (2007)	0.8%	UN-HABITAT (2006)
Accès à l'eau potable	Urb: 93% Rur: 65%	ANSD (2006b)	Urb: 84% Rur: 39.7%	ANSD (2006b)
Pourcentage brut d'enfants à l'école	86%	ANSD (2008)		
Proportion filles/garçons à l'école primaire	1	ANSD (2008)	0.99	ANSD (2008)
Taux de mortalité infantile chez les - de 5 ans (pour 100 000 naissances vivantes)	121	ANSD (2008)		
Taux de mortalite maternelle (pour 100,000 naissances vivantes)*	401	ANSD (2008)	472,1	Hôpital de Louga

Appendice 2: Contacts utiles sur le terrain

Name	Position	Organization
Aminata Ndiaye Mbengue	Maire de Louga/ Ancien Ministre	Parti Socialiste
Aby Gadio	Directeur de SCOFI, Enseignant	Ministère de l'Education/ Lycée Modou Awa Balla
Alpha Ba	Chercheur	Université Gaston Berger St-Louis
Anne Marie Faye	Directeur	American Cultural Center library
Babacar Dao	Responsable du programme	AQUADEV
Badji Louis Joseph	Facilitateur CRLS	Conseil Régional
Bouso Fall	Conseiller	
Cheick Issa Sall	Chef de Cabinet	Ministère de la Santé
Cisse Samba Khary	Chef du Bureau des Elections	Préfecture de Louga
Coumba Arame Fall	Chef du Bureau de Développement Communautaire	Préfecture de Louga
Djibri Samb	Spécialiste du Secteur Social IVM	Bureau du Maire
Doudou Ngom	Directeur de la Planification	Inspection Académique
Djibril Sylla	Chef du Bureau Régional de Développement Communautaire	Conseil Régional
Idrissa Ba	Responsable du Programme	The Hunger Project
Keita Famale	Architecte	ANCTP
Khadija Gueye	Représentante du CVLF	CVLF Louga
Khary Cisse	Coordinateur de Programme	The Hunger Project
Lamine Bob	Responsable du Programme	Plan International
Mbaba Fall	Président de l'Association	COSEF
Mbatcho Samb	Doctorant	UCAD Dakar
Mbaye Bathie	Juge	Tribunal de Louga
Fatou Tandine	Directeur	CRETf
Haidara Ndeye Khady	Secrétaire General	FAFS
Moctar Diop	Directeur du Programme	ASBEF
Moustapha Diop	Coordinateur du Programme	The Hunger Project
Ndiaye Niang	Commissaire	Police de Louga
Ndeye Aminata Sy	Présidente de l'Association	FASF
Njay Thiayedia	Chef du Bureau des Statistiques	DEPS
Sylla Aliou	Procureur	Tribunal de Louga
Thioune Madogal	Program Manager	Ministère de l'Education, Dakar
Touty Amar	Association leader	Mame Diarra Bouso

Appendice 3: ONG impliquées dans les problèmes de genre

L'Union Municipale de Louga

L'Union Municipale de Louga comprend les 145 Groupements pour la Promotion de la Femme(GPF) existants à Louga. Chaque GPF est représenté au sein de l'union par le Président et le Trésorier. L'objectif principal de l'union municipale de femmes est de rassembler tous les groupes de femmes et de les aider à trouver des fonds pour promouvoir les activités de leurs membres. Le nombre d'adhérentes dans chaque GPF varie considérablement.

La cotisation est de 500 francs CFA par mois. Les GPF sont actifs dans de nombreux domaines (vente de mangues et de melons, de poulets, de graisse, etc....) mais le petit commerce reste l'activité dominante.

AQUADEV

L'OGN AQUADEV est le résultat d'une collaboration entre le gouvernement Belge, par l'intermédiaire de la ville de Namur, et de la Commune de Louga. Les programmes de genre d'AQUADEV sont situés surtout dans des communautés rurales telles que Leona.

Hunger Project

Le "Hunger Project" (Projet Faim) jouit d'un bureau très dynamique à Louga, divisé en cinq départements spécialisés respectivement en problèmes de genre, micro finance, eau et assainissement, agriculture rurale et éducation. Bien que la plupart de ses programmes soient mis en place dans les zones rurales de la région, le Hunger Project a mené des programmes de formation professionnelle de grande envergure en collaboration avec L'Agence Canadienne de développement, ACIDI.

Plan International

Plan international est une ONG qui se spécialise dans les programmes visant à améliorer le développement de l'enfant et secondairement la santé maternelle. Plan International a fait un travail remarquable de collecte de données et d'information de coûts afférents à leurs diverses activités dans la région, y compris les prix unitaires pour la construction d'une bibliothèque réservée aux filles, des campagnes de sensibilisation et la formation des personnels de santé.

CISV

Le CISV, un résultat de la collaboration des gouvernements d'Italie et du Sénégal, concentre ses activités sur les droits des enfants dans les zones rurales, plus particulièrement sur les petites filles et les mutilations sexuelles. CISV dirige aussi un programme de micro finance et de formation à l'alphabétisation au sein des communautés rurales de Louga.

TENN-BI

Le TENN-BI est une association populaire qui concentre ses efforts sur l'éducation et les programmes de sensibilisation et qui a été fondée en 1990 dans le nouveau quartier Keur Serigne Louga Sud. Depuis ses débuts, le TENN-BI a entrepris des actions visant à renforcer les liens de solidarité entre les membres et à développer leurs quartiers. TENN-BI a mis en œuvre plusieurs actions de porte-à-porte cherchant à sensibiliser les parents sur les nombreux avantages sociaux

et économiques découlant de l'éducation des filles. L'organisation initie également des programmes périscolaires pour les enfants du quartier.